

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*TERRES ET PARCS FEDERAUX—PARCS CANADIENS FEDERAUX—*Suite.*

Hon. W. J. Roche—*Suite.*

ce grand troupeau—881; crédit des parcs nationaux est de \$349,670, soit une réduction de \$300,000—882.

TERRES ET PARCS FEDERAUX.

Sir Wilfrid Laurier—Détestable habitude que de se faire ouvrir des crédits dont le chiffre dépasse celui des dépenses que l'on projette—851; budget du Gouvernement est basé sur une dépense de \$158,958,730—851; ministre des Finances dit qu'il entend déboursier \$125,000,000—851; tort de demander 33 millions de trop—851.

Hon. Wm Pugsley—Enrôlement des fonctionnaires publics—851; salaire est-il payé à ceux qui suivent les cours des écoles d'entraînement—851; jeunes gens peuvent difficilement acquitter leurs propres dépenses et perdre leurs appointements—851; devrait y avoir une pratique uniforme dans tous les ministères—852.

M. Turriff—Régime actuel n'est pas juste—852; tous les fonctionnaires devraient être traités également—852; pourquoi faire une distinction entre ceux qui se sont enrôlés avant le 1er novembre et après cette date—853.

Hon. R. Lemieux—Promotions après l'enrôlement—853; si un fonctionnaire s'enrôle conserve-t-il son droit à une promotion dans son ministère?—853; pas juste de faire de distinction parmi les hommes de cette grande famille nationale, qui se battent dans les tranchées—853.

Hon. W. J. Roche—Ceux qui se sont enrôlés avant le 1er novembre 1915 touchent à la fois leurs appointements et leur solde—851; ceux qui se sont enrôlés après cette date n'ont droit qu'à leur solde et à l'écart entre celle-ci et le chiffre de leurs appointements—851; fallait prendre sur les fonds de guerre les appointements de ceux qui remplacent les employés civils partis pour le front—853; c'était faire une trop large saignée à ces fonds—854; fallait remplir les conditions du contrat passé avec ceux qui ont été les premiers à partir—854; serait une injustice de réduire leur traitement—854; quant à ceux dont l'enrôlement est postérieur au 1er novembre, il ne leur est point fait d'injustice, puisqu'ils savent d'avance ce qu'ils vont recevoir—854; quant aux promotions ceci concerne la commission du service civil—854.

Sir Robert Borden—Un décret du conseil a été adopté dans les premières semaines de la guerre stipulant que les employés du service civil au Canada, qui s'engageaient pour faire du service en Europe, recevaient leurs appointements pendant la période de temps qu'ils serviraient leur pays au front—855; à cette époque, on ne prévoyait pas que la guerre durerait aussi longtemps—855; nous avions sous les yeux l'exemple des municipalités, des chemins de fer et autres organisations dans tout le Canada qui se proposaient de faire exactement la même chose—855; pays ne pouvait pas se montrer moins généreux—

SUBSIDES—DISCUSSION GENERALE—*Suite.*TERRES ET PARCS FEDERAUX—*Suite.*

Sir Robert Borden—*Suite.*

855; conditions ont été changées, mais les hommes partant pour le front y vont dans des conditions qu'ils ont bien comprises avant de s'enrôler—856.

Hon. G. P. Graham—Situation difficile, qui demande d'être étudiée avec une sérieuse considération—857; j'estime que le Gouvernement a agi raisonnablement en réduisant la somme de façon à ce que ceux qui s'engagent ne soient pas plus payés qu'avant leur départ—857; et, si la guerre continue, peut-être un autre pas en avant devrait être fait—857; afin que tout homme au Canada, soit sur le même niveau au point de vue du sacrifice qu'on lui demande de faire pour le pays—857.

M. Devlin—Gouvernement ayant fait une entente avec certains jeunes gens avant leur engagement au début de la guerre, ce ne serait pas honorable de revenir sur cette entente—857.

Hon. C. Marcil—Devrait respecter tous les engagements qui ont été pris—859; si nous voulons encore appeler 250,000 hommes, le Gouvernement devrait faire connaître d'avance toute modification qu'il se propose de faire au régime existant—858.

M Nesbitt—Conditions établies le 1er novembre dernier sont justes et raisonnables—859; Gouvernement a quelque peu cédé à un moment d'excitation lorsqu'il a contracté ses premiers engagements—859.

Hon. W. J. Roche—Crédit des terres et parcs fédéraux est de \$465,000—861; dépenses dans le ministère de l'Intérieur ont été réduites de plus de \$1,500,000—861.

TORONTO—EDIFICES MILITAIRES.

Hon. R. Rogers—Crédit \$128,000—2972; caserne de la troupe permanente pour remplacer l'immeuble vendu à la ville—2972.

TORONTO—STATION POSTALE "A".

Hon. R. Rogers—Ancien crédit de \$455,000 que nous rétablissons—2971; nouvelle station postale près du terminus, comme partie de l'aile est, de la nouvelle gare commune—2971.

Hon. G. P. Graham—La présente gare de Toronto est à peu près la plus mauvaise imitation d'une gare moderne qu'on puisse trouver dans une grande ville d'Amérique—2972; un étranger a besoin d'un guide pour ne pas être écrasé par un train—2972; vu les démêlés entre les compagnies de chemins de fer, ce n'est que récemment que les travaux ont été sur le point de commencer—2972; j'espère que les compagnies de chemins de fer se mettront à l'œuvre au plus vite pour ériger la gare commune et les autres installations—2972; Toronto a certainement besoin de ces améliorations—2972; personne ne s'oppose à ce qu'on traite Toronto avec justice et à ce qu'on lui donne ce dont elle a besoin pour le bien public—2972.